



PSYCHOÉDUCATRICE OU PSYCHOÉDUCATEUR

POSTES DE REMPLACEMENT, SURCROIT DE TRAVAIL, TEMPS PLEIN OU PARTIEL

Lieu	Écoles sur le territoire de la commission scolaire
Site Web	http://csp.ca/
Échelle salariale	Minimum 43 765 \$ - Maximum 80 572 \$
Horaire de travail	À déterminer par le supérieur immédiat

La Commission scolaire des Patriotes, dont le siège social est situé sur la Rive Sud de Montréal, offre des services éducatifs à plus de 34 000 élèves répartis dans 68 établissements scolaires, incluant un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes. Elle dessert 21 municipalités de la Montérégie telles que Chambly, Sainte-Julie, Boucherville, Contrecoeur, Varennes, Beloeil, Mont-Saint-Hilaire et Saint-Bruno-de-Montarville.

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de psychoéducatrice ou psychoéducateur comporte plus spécifiquement le dépistage, l'évaluation, et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, la mise en place de conditions favorables au développement de l'autonomie et une intervention sur les attitudes et les comportements qui ont un impact négatif sur les apprentissages et l'insertion sociale de l'élève, et un rôle conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES

- Participer à l'élaboration et la mise en application du service de psychoéducation tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.
- Contribuer au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; planifier et effectuer l'évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation, et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire, afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins au plan psychosocial; recueillir auprès des intervenantes et intervenants scolaires ou externes et des parents des renseignements pertinents, sélectionne et utilise les tests appropriés, effectue des entrevues et procède à des observations et à l'analyse des données, dans le cadre de la détermination d'un plan d'intervention pour répondre aux besoins de l'élève.
- Participer avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; participer au choix des objectifs et des moyens d'intervention; collaborer avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.
- Participer avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation.
- Accompagner et conseiller les autres intervenantes et intervenants scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'adaptation; proposer des stratégies pour intervenir auprès de ces élèves et les guider dans le choix d'attitudes et d'approches pour favoriser le développement

- de comportements sociaux souhaitables et de compétences adaptatives; planifier, organiser et animer des activités de formation.
- Planifier, organiser et animer, en collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants scolaires ou externes, des activités auprès de groupes classes ou des groupes d'élèves présentant des difficultés communes ou des problématiques particulières.
 - Concevoir, adapter ou élaborer du matériel en fonction des besoins et des capacités des élèves présentant des difficultés d'adaptation.
 - Conseiller le personnel d'encadrement, rédiger des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et faire des recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.
 - Conseiller et soutenir les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire; proposer des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève.
 - Établir et maintenir une collaboration et des liens avec les organismes partenaires; communiquer avec les autres intervenantes et intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.
 - Intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.
 - Préparer et assurer la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; rédiger des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUALIFICATION REQUISE

Membre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Leadership ;
- Aptitudes et intérêt au travail en équipe ;
- Bon sens de l'organisation ;
- Capacité d'adaptation et à gérer plusieurs dossiers concomitants ;
- Capacité à animer des contenus de formation et à vulgariser différents concepts en fonction de l'auditoire ;
- Maîtrise du français parlé et écrit ;
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide pour se déplacer sur le territoire.

INSCRIPTION

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention en **indiquant clairement le titre du poste convoité**, à l'attention de Madame Julie Veilleux, agente d'administration, par courriel à l'adresse suivante : recrutement.pne@csp.qc.ca

REMARQUE

Dans le cadre du processus de sélection, le candidat ou la candidate sera soumis(e) à un test de français.

Les seules personnes contactées seront celles dont nous aurons retenu les candidatures.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité et nous invitons les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.